

BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Adhésion pour l'année civile en cours :

- Adhésion simple Adhésion + don complémentaire

Informations personnelles :

- Particulier Avocat Cabinet d'avocats

Nom / Raison sociale :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

E-mail :

Montant de l'adhésion :

- Avocats :**
- Moins de 5 ans de barre : 40 €
 - Plus de 5 ans de barre : 100 €
- Autres professions juridiques et particuliers :** 80 €
- Étudiants, élèves avocats, demandeurs d'emploi :** 15 €
- Cabinets d'avocats (en fonction du chiffre d'affaires) :**
- Moins de 500K € : 400 €
 - 501K - 1,5M € : 1 000 €
 - 1,5M – 3M € : 2 000 €
 - Plus de 3M € : 3 000 €

Si vous souhaitez faire un don complémentaire, veuillez mentionner le montant : €

Vous pouvez nous faire parvenir vos cotisations et, le cas échéant, le don complémentaire :

- Soit en effectuant un virement sur le compte suivant :**

Banque Populaire Occitane – IBAN : FR76 1780 7000 1305 0197 8882 193

- Soit en payant par chèque, libellé à l'ordre d' « ASF France »**

Vous avez la possibilité de payer en 4 fois en nous adressant les 4 chèques en même temps. Le premier chèque sera débité dès réception de votre bon et les suivants en début de chaque mois.

- Soit par prélèvement automatique**

Merci de compléter l'autorisation de prélèvement automatique sur la page 2, puis de la retourner à ASF France en y joignant un RIB.



Pour adhérer en ligne,
flashez ce QR Code !

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Numéro ICS : FR75ZZZ475221

J'autorise l'association Avocats Sans Frontières France à prélever sur mon compte la somme de euros chaque mois/année (rayer la mention inutile) à partir du (JJ/MM/AAAA).

Titulaire du compte à débiter :

Numéro IBAN :

Code SWIFT ou BIC :

Bon à retourner par courriel à secretariat@avocatssansfrontieres-france.org ou sous enveloppe affranchie à :

**Avocats Sans Frontières France
13 rue des Fleurs
31000 Toulouse**

Date : Signature :